

raient servir d'exemple, les deux choses sont apparues de concert, peut-être comme par coïncidence ou peut-être comme relation de cause à effet. De toute façon, des problèmes se posent dans nos grandes villes d'aujourd'hui, que l'on ne pourra résoudre tant que ce genre de villes existera.

Le développement aux États-Unis, pays où les maires de certaines villes qualifient ces dernières d'ingouvernables, devrait nous servir d'avertissement. Il y a des villes qui engendrent automatiquement d'immenses quartiers de taudis. On a beau faire disparaître les taudis, le problème n'est pas résolu. Le crime, la drogue et autres aberrations de l'esprit humain sévissent dans ces agglomérations. C'est la foule qui mène, c'est-à-dire qu'une minorité cherche à imposer sa volonté aux gouvernements.

La ville moderne établie sans plan préalable ne saurait assurer un cadre où la vie puisse s'épanouir de façon raisonnable. Les Canadiens devraient se pencher sérieusement sur ce problème. Nos villes grandissent parce que, du point de vue étroit d'une compagnie qui ne s'occupe que de ses intérêts, le meilleur emplacement pour une manufacture se trouve au centre ou à la périphérie d'une grande ville. L'entreprise vise tout d'abord à créer de l'emploi. Elle a un double effet, en raison des industries de service, et la population qui dépend de cette industrie s'accroît. C'est peut-être la meilleure solution pour le bilan de la compagnie en question, mais il ne s'ensuit pas que ce soit la meilleure façon de susciter de l'emploi, du point de vue social, dans l'ensemble du pays.

Il arrive souvent qu'en construisant une usine, une compagnie ne tienne nullement compte de l'infrastructure requise pour ses futurs employés. Elle ne se demande pas où ils logeront, quel loyer ils paieront, quelle sera la route à parcourir entre le foyer et le travail, qui paiera pour l'aménagement des chemins ou rues servant à leurs allées et venues ou pour les écoles, églises et autres exigences de la vie moderne, accompagnement habituel des quelques centaines de nouveaux emplois dans une région donnée. J'ai comme l'impression que, si l'on tenait compte de ces facteurs, dans bien des cas où, dans une optique étriquée, Montréal ou Toronto ou Vancouver apparaissent comme les sites les plus indiqués pour l'établissement d'une nouvelle usine, une perspective plus vaste donnerait la préférence au Nord de l'Ontario ou à l'intérieur de la Colombie-Britannique ou à l'une des provinces Maritimes ou au Nord du Québec, et désignerait comme site une région rurale ou une petite ville.

[L'hon. M. MacLean.]

• (5.20 p.m.)

Il y a déjà quelque temps que ce problème me préoccupe. En fait, j'ai présenté plus d'une fois une résolution à ce propos. La résolution qui figure actuellement au *Feuilleton* ne sera pas étudiée cette année, mais elle est rédigée comme suit:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait envisager d'établir, en collaboration avec les provinces, un Institut d'études du milieu humain en vue de déterminer, entre autres choses: a) le degré de bruit et de pollution de l'air, du sol et de l'eau que la personne humaine peut absorber sans que sa santé mentale et physique soit compromise, b) le genre de milieu qui est le plus bénéfique pour la santé mentale et physique de la personne humaine, c) le type de développement national qui aurait pour effet de créer un milieu favorable pour le plus grand nombre possible de Canadiens, et d) les modifications minimums qu'il faudrait apporter à l'actuel accroissement désordonné des agglomérations urbaines pour mettre à la disposition des habitants de ces agglomérations le genre de milieu qui favorisait (i) des logements suffisants et convenables (ii) des services récréatifs et des parcs convenables en nombre voulu et, (iii) un équipement social convenable, tel que transports, écoles, hôpitaux et centres récréatifs.

C'est par là, je crois, qu'il nous faudrait commencer et il appartient au gouvernement fédéral, à mon avis, de donner le mouvement. On peut prétendre sur le plan juridique que c'est aux provinces de s'en charger. Mais la situation entière a bien changé depuis que les pères de la Confédération ont approuvé l'Acte de l'Amérique du Nord britannique il y a cent ans. C'est manquer de réalisme que de s'attendre à ce que les provinces agissent les premières car celle qui le ferait pourrait se mettre dans une situation économique non concurrentielle vis-à-vis de quelque autre. La municipalité d'une métropole ou d'une grande ville est encore moins à même de prendre des mesures pour faire face à la situation. Et pourtant, il y a de plus en plus de Canadiens qui, si on laisse la tendance actuelle se développer librement, devront vivre dans un environnement insatisfaisant au sein des énormes zones métropolitaines. Même s'il est vrai que cela permettrait une douce vie pour certains, il n'est pas sûr que ce serait la meilleure vie.

En vérité, nous ne sommes même pas en mesure de juger quelle serait la meilleure vie pour nous-mêmes ou même ce qui constitue une belle vie. Il y a ceux qui prétendent que la meilleure place pour un ours polaire c'est dans un zoo, où il peut manger trois bons repas par jour et qu'ainsi on peut en déduire que les gens, tout comme les ours qui vivent dans des zoos, sont bien mieux nantis lorsqu'ils vivent dans de vastes zones urbaines. En tant que campagnard je ne suis pas du tout d'accord. Ici, au Canada, nous sommes bien en retard dans le domaine des recherches sur l'environnement. Nous sommes de 50 ans en retard sur les États-Unis, même si leurs villes font face à un terrible problème,